



DÉCISION DU MAIRE STORES ÉCOLE MARIE CURIE

Le Maire de la commune d'Héric

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2222-22,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2194-1 à L2194-3,

VU la délibération en date du 25 mai 2020 donnant délégation du Conseil municipal au Maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 3 000 000 € HT pour les marchés de travaux et 200 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu les crédits inscrits à l'opération 206 – École Marie Curie, lors du vote du Budget Primitif 2023,

Vu la consultation lancée auprès des 2 entreprises suivantes pour la fourniture et la pose de stores occultants à l'école Marie Curie : COMATEF et CYBSTORES,

Vu les propositions financières reçues : COMATEF : 9 350,12 € HT et CYBSTORES : 5 562,34 € HT

Vu la solution technique proposée par COMATEF : manœuvre par manivelle des stores des baies vitrées et par chaînette des stores des portes, alors que CYBSTORES propose une manœuvre par chaînette de tous les stores,

Considérant que l'offre technique de COMATEF est plus adaptée aux contraintes en milieu scolaire, pour une meilleure pérennité des installations,

Vu l'avis favorable du Bureau Technique Municipal du 31 mai 2023,

Considérant que l'offre de la société COMATEF apparaît comme la mieux-disante ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : De confier la fourniture et la pose de stores occultants à l'école Marie Curie à l'entreprise COMATEF pour un montant de 9 350,12 € HT, soit 11 220,14 € TTC. Le devis est joint à la présente décision.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune.

Article 3 : Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

À Héric, le 15 juin 2023

Le Maire,



Jean-Pierre JOUTARD

Le Maire :

informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification et que la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télécours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr



COMATEF

ENCHANTER LE QUOTIDIEN



COMATEF

contact@comatef.fr

www.comatef.fr

MAIRIE DE HERIC

2 Rue Saint Jean

44810 HÉRIC

DEVIS N° I-23-05-137

Le lundi 22 mai 2023

Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	TVA	Montant HT
ADRESSE DU PROJET : Interlocutrice sur site Lucie - Tél : 06.58.56.66.97					
ECOLE MARIE CURIE					
32 Rue de la Perrière 44810 HERIC					
PROJET STORES					
STORE A ENROULEMENT INTÉRIEUR DE FABRICATION FRANÇAISE ET DE MARQUE FILTERSUN TYPE EOS 500 S Fourniture et pose par nos soins sur site - Enroulement intérieur - Mécanisme blanc - Pose de face sur menuiserie - Manoeuvre par chaînette PVC avec raccord détachable HAUTEUR 1306.5 CONFORME A LA NORME SECURITE ENFANT EN13120 - Côté de manoeuvre à définir suivant le côté d'ouverture - Tissus SCREEN METAL - Classement M1 - Avec câble de guidage et équerres DIMENSIONS DES STORES :	1,00	ENS	1 183,30 €	20,00	1 183,30 €
PORTE CLASSE 1 : 1 x 890 x 2010 PORTE CLASSE 2 : 1 x 890 x 2010 PORTE CLASSE 5 : 1 x 885 x 2010 PORTE CLASSE 7 : 1 x 890 x 2010 PORTE F3 SERVICE RESTAURATION : 1 x 890 x 2010 PORTE F7 SERVICE RESTAURATION : 1 x 900 x 2010 avec démontage et tri sélectif de vos anciens stores					
STORE A ENROULEMENT INTERIEUR DE FABRICATION FRANÇAISE ET DE MARQUE FILTERSUN TYPE EOS 500 M Fourniture et pose par nos soins sur site - Enroulement intérieur - Pose de face sur menuiserie/mur - Manoeuvre par treuil et manivelle - Tube d'enroulement diamètre 50mm avec mécanisme de coloris blanc - Tissus SCREEN METAL - Classement M1 DIMENSIONS DES STORES :	1,00	ENS	8 438,29 €	20,00	8 438,29 €
CLASSE 1 - F1 : 1 x 2010 x 2140 CLASSE 1 - F2 : 1 x 2055 x 2140					

Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	TVA	Montant HT
CLASSE 2 - F1 : 1 x 2050 x 2140					
CLASSE 2 - F2 : 1 x 2100 x 2140					
CLASSE 5 - F1 : 1 x 2060 x 2140					
CLASSE 5 - F2 : 1 x 2095 x 2140					
CLASSE 7 - F1 : 1 x 2060 x 2140					
CLASSE 7 - F2 : 1 x 2095 x 2140					
SERVICE RESTAURATION - F1 : 1 x 2060 x 2140					
SERVICE RESTAURATION - F2 : 1 x 2115 x 2200					
SERVICE RESTAURATION - F4 : 1 x 2799 x 2200					
SERVICE RESTAURATION - F5 : 1 x 2781 x 2200					
SERVICE RESTAURATION - F6 : 1 x 1941 x 2200					
avec démontage et tri sélectif de vos anciens stores					
REMISE SUR QUANTITATIF	-1,00	ENS	271,47 €	20,00	-271,47 €

Le Maire

Jean-Pierre JOUTARD

Bon pour Accord



Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 11220,14 € : 30 jours.

Total HT	9 350,12 €
TVA (20 %)	1 870,02 €
Total TTC	11 220,14 €

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2023-22 DECISION MAIRE STORES ECOLE MARIE CURIE

Date de transmission de l'acte : 19/06/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 19/06/2023

Numéro de l'acte : 20230619-01 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400731-20230615-20230619-01-DE

Date de décision : 15/06/2023

Acte transmis par : Jean-Christophe LYONNET

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.9. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)